

## Demande d'arrêté temporaire

### Coordonnées de l'entreprise

Nom : ..... Responsable : .....

Adresse : ..... Tél : .....

Email : ..... Fax : .....

Nature des travaux : .....

Adresse du chantier : .....

Durée du chantier : Du ..... Au .....

### Conséquences sur la circulation et/ou le stationnement

Circulation interdite : (préciser la portion de voie) .....

Déviation par : .....

Ou

Circulation alternée :  par panneaux B15/C18 ou  par feux d'alternat temporaires

Ou

Chaussée rétrécie (préciser la portion de voie) .....

Stationnement interdit :

côté pair(n°) ou  côté impair(n°) ou  des 2 côtés de la voie(n°)

Cheminement piétons:  dévié sur le trottoir opposé ou  maintenu

La demande d'arrêté de voirie devra être transmise dans un délai de **deux semaines minimum avant le début du démarrage des travaux accompagnée d'un plan.**

Vous voudrez bien désormais adresser vos demandes d'ATP à l'adresse suivante :  
[arrete@ville-dinard.fr](mailto:arrete@ville-dinard.fr)

**Toute demande transmise hors délai et incomplète ne sera pas traitée.**

Fait à :

Le :

Signature :